

**Acte 2019-19**

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 29 octobre 2021,  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3,  
**Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés,

**Prend l'acte suivant :**

**OBJET : Présentation des projets déposés dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion**

Les membres du Conseil d'administration sont informés des projets déposés dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion.

Fait à Lyon, le 2 novembre 2021

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 5 novembre 2021.  
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 5 novembre 2021